

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits		
Nom du puits	Junex, Bécancour No 2	
Numéro du puits	A236	
MRC	Bécancour	
Municipalité	Bécancour	

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	Vernhar Beaulac		
Inspecteur	Kym Bernard		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-07-10		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	12h45 à 14h30		
Conditions météorologiques	Ensoleillé		
Température ambiante (°C)	25		

3. Instruments utilisés	
Instrument	Commentaires
RKI-GX 6000 Détecteur de gaz	
GPS Garmin GPSMAP 64ST	
GPS haute précision	

4. Personne(s) rencontrée(s)			
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel
1				
2				
3				
4				
		Témoignages		
1				
2				
3				
4				



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain			
Élément à vérifier	Description		
Type de terrain	Autres		

7. Indices en surface d'anciens forages				
Туре	Mode de récupération suggéré			
Autres	Récupération non requise			
Commentaires				
Présence d'une tige de métal représentant la tige d'identification du puits				

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique

Sources Latitude Longitude Recherche Commentaires

GDH 46,37475 -72,4010556 Non

SIGPEG 46,3727915 -72,4014886 Non SIGPEG 46,3747808 -72,401028 Non SIGPEG 46,3747317 -72,4010858 Non SIGPEG 46,37475 -72,4010833 Non Imagerie 46,3747386 -72,4010218 Non

9. Localisation du puits				
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal		
Tubage déterré	46,37476,-72,40107	Très fort		
Commentaires				



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

10. Caractéristiques du puits				
Élément à vérifier	Description		Commentaires	=
Tête de puits	Absente			
Évent de surface	Absent			
Profondeur des tubages (cm)	90			
Hauteur des tubages au dessus du sol (cm)				
Diamètre du tubage extérieur (cm)	14			
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Oui	plaque soudé	sur petit tubage 2 pieds 9 po	uces
Présence de ciment obturant le tubage	Oui			
Test de l'eau savonneuse	Absence de bulles			
Panneau d'identification	Oui non-conforme			
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Oui			
11. Émanation et migration				
P	Point de mesure		%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent			0	
#1 À l'intérieur de 50 centim	iètres		0	
#2 À l'intérieur de 50 centim	nètres		0	
#1 À 4 mètres			0	
#2 À 4 mètres			0	
#3 À 4 mètres			0	
#4 À 4 mètres			0	
	E à l'intérieur de 50 cm ou à n maximum de 75 m et à tou			_
		Commentaires		



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

12. Indices de contamination					
Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Aucun					
Commentaires					

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Oui			
Risque pour l'environnement	Non			
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Non-Problématique			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	5 ans			
Autre				
Conclusion				

Conclusion

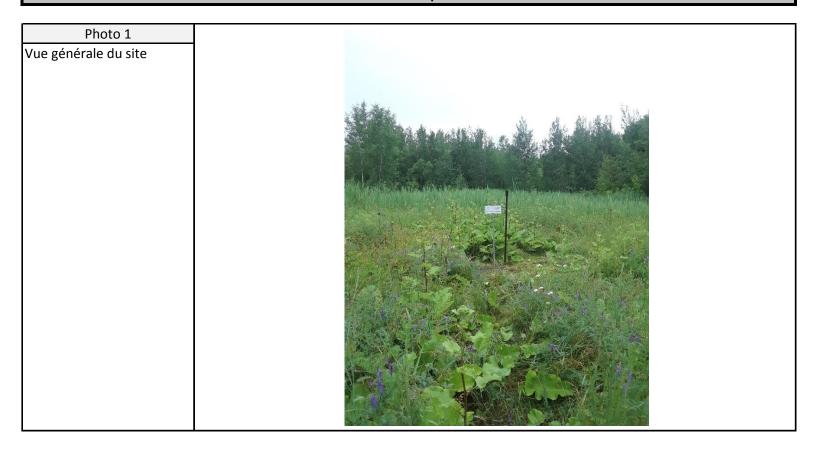
Le puits est localisé, car le haut du tubage a été déterré. Aucune migration ni émanation de gaz au tubage n'ont été détectées. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Nonproblématique.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Signatures					
	Signature rapport d'inspection (1 à 12)				
Inspecté et rédigé par	Signature	Date			
Vernhar Beaulac	53-54				
Inspecteur	JJ-5 4	2020-02-17			
Kym Bernard	50.54				
Inspecteur	53-54	2020-02-17			
	Signature de la vérification (13)				
Vérifié par	Signature	Date			
Arnaud Montreuil-Drolet	53-54				
Coordonnateur aux opérations					
David Fortin	53-54				
Inspecteur					

Photos de l'inspection





DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Photo 2 Haut du tubage du puits A236



Photo 3
Aucune migration mesurée

